

## AVIS PUBLIC

À TOUS LES CITOYENS DE LA MUNICIPALITÉ DE L'ISLET

Changement exceptionnel du lieu de la séance ordinaire du conseil municipal du  
1<sup>er</sup> juin 2026

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, Michel Pelletier, directeur  
général greffier-trésorier de la Municipalité de L'Islet, que :

La séance ordinaire du conseil municipal prévue le lundi 1<sup>er</sup> juin 2026, à 19 h 30, se tiendra  
exceptionnellement à un autre endroit que le lieu habituel.

### Nouveau lieu de la séance du 1<sup>er</sup> juin 2026 :

Salle municipale de Saint-Eugène  
79, rue Monseigneur-Bernier, L'Islet (Québec) G0R 1X0

Le présent avis est donné afin d'informer la population et de permettre au public d'assister  
à la séance.

DONNÉ À L'ISLET, ce 22 mai 2026




Michel Pelletier  
Directeur général greffier-trésorier

---

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Michel Pelletier, directeur général greffier-trésorier de la Municipalité de  
L'Islet, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis conformément à  
la loi ce 22 mai 2026.

En foi de quoi, je délivre ce certificat,



Michel Pelletier  
Directeur général greffier-trésorier